RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U13
- Saison 2026/2027 -

La version 1 défini le cadre d'engagement initial des équipes.
Les adaptations feront l'état d'une actualisation, et d'une nouvelle version du document.

SPECIFITES du CHAMPIONNAT U13 :

Licenciés U13, U12, U11 (3 maxi), licenciées U13F, U14F (*et U15F **SI** équipe exclusivement féminine*)
Pratique 8 X 8
Ballon Taille 4
Aire de jeu Demi-terrain
Temps de jeu 2 X 30' pour 1 seule rencontre
Temps de jeu 2 X 15' pour 2 rencontres
Temps de jeu 2 X 10' pour 3 rencontres
Victoire 3 points, Nul 1 point, Défaite 0 point, Forfait ou pénalité -1 point

PREAMBULE, CONTEXTE, FORMAT de championnat :

La formule du championnat de la saison 2025-26 est reconduite en grande partie pour la saison 2026-27. Elle sera déclinée en 2 phases distinctes, + une 3ème phase de challenge pour la D1

La première phase de Brassage/Qualification se déroulera de Septembre à Décembre sur 2 niveaux. Elle sera suivie d'une deuxième phase de Championnat sur 3 niveaux de Janvier à Mai/Juin, dont la pratique en D1 sera étendue au Football à 10 (ou 11) pour les équipes qui le souhaitent.

New : Une 3ème phase sera proposée aux 2 meilleures équipes de la 2ème phase, sous forme d'un InterDistrict, et d'un challenge pour les 4 autres.

Pour la 1ère phase, les clubs doivent engager leurs équipes en **N1**(D2) ou en **N2** (D3) suivant leur niveau estimé (*) via FootClub (*ou par Formulaire à retourner par Mail au secrétariat du District*).

(*) Restriction engagement en U13D2 ⇨ Voir § Engagement en fin de document

ORGANISATION du CHAMPIONNAT U13:

➢ ***Première phase : Brassage/Qualification***

Les rencontres de la première phase se dérouleront en plateau, sur 4 ou 5 journées, à priori suivant les engagements, 1 poule unique **D2**, et 2 poules géographiques en **D3**.

A l'issue de la première phase en **D2**,

- Les 6 premières équipes accéderont à la D1 pour la 2ème phase du championnat *(¤)*
- Si « Eng » >= 14, une ou deux équipes seront reversées en D3 pour la 2ème phase *(*)*
- Les « R » équipes restantes poursuivront le championnat en D2 pour la 2ème phase

(¤) Si un club refuse d'évoluer en D1-Ph2, il sera fait appel au club classé 7 ou 8ème. A défaut, la poule de D1-Ph2 sera réduite à 5 équipes. Ce club ne pourra pas prétendre au titre en D2
Restriction accession en D1-Ph2 : Un club ne pourra être représenté que par une seule équipe.
(*) Le nombre de descente sera fonction du nombre d'équipes engagées en D2, et ce, afin de constituer à minima une poule de 8 en D2 pour la Ph2, et vu que 2 équipes accéderont de D3 :
⇨ Au Maxi : 2 descentes si Eng>13 (R>=6) ⇨ 1 descente si Eng=13 (R=6) ⇨ 0 si Eng<13 (R<=6).
S'il y a lieu, ce nombre de descentes pourra être encore réduit pour équilibrer les poules en Ph-2.

A l'issue de la première phase en **D3**,

- le premier de chaque poule (2) accédera à la D2 pour la 2ème phase du championnat *(§)*
- Les autres équipes poursuivront le championnat en D3 pour la 2ème phase.

Engagement initial

(§) : Un club pourra refuser de faire évoluer son équipe 2 en D2-Ph2 si son équipe 1 engagée en D2 est relégable. Dans ce cas, pour la phase 2, l'équipe 1 sera considérée comme maintenue en D2, l'équipe 2 restera en D3, et pourra disputer le titre de D3.

Sinon, si un club refuse de faire évoluer son équipe en D2-Ph2, cette accession sera proposée aux 2 équipes suivantes au classement. Ce club ne pourra pas prétendre au titre en D3.

Si ces accessions ne sont pas honorées, à défaut, les équipes rétrogradables de D2 seront maintenues suivant l'ordre du classement.

Suivant l'engagement des équipes par niveau, le nombre d'ascension pourrait être porté de 2 à 4. Il sera précisé ultérieurement au vu de l'engagement des équipes.

- ***Deuxième phase : Championnat***

Le championnat organisé sur 3 niveaux, se déroulera de Janvier à Mai/Juin 2025 :

- **D1** : Poule unique de 6 équipes – Match sec, en aller simple sur 5 journées – Gestion des rencontres par **FMI** – en Foot à 8, ou Foot à 10 (ou 11) si accord des deux équipes.
- **D2** : Poule unique de 8 (à 12) équipes – Rencontres en plateau sur 5 ou 6 journées.
- **D3** : 2*poules géographiques de X équipes, rencontres en plateau sur 3 ou 4 journées.

A l'issue de cette deuxième phase :

- **D1** : Le 1er de la poule unique sera déclaré champion du Gers D1
  + 3ème Phase sur 3 journées :
  - Interdistrict proposé à 2 équipes par ordre du classement
  - Challenge organisé pour les 4 autres équipes
- **D2** : Le 1er de la poule unique sera déclaré champion du Gers D2
- **D3** : Un dernier plateau regroupera les 2 premiers de chaque poule (avec conservation du score acquit lors du match de poule), pour une finale à 4.
  ⇨ Le vainqueur de cette finale sera déclaré champion du Gers D3
  Lors de cette journée, sur le même principe, des plateaux complémentaires regroupant les 3-4ème, les 5-6ème, les 7-8ème de chaque poule seront proposés en clôture de la saison.

REGLES de DEPARTAGE des EQUIPES :

En cas d'égalité de points au sein d'une même poule, le départage sera établi de la façon suivante :

1. Le nombre de points obtenus dans les confrontations directes.
2. Le goal-average particulier dans les confrontations directes
3. Le goal-average général
4. Meilleure attaque général
5. Meilleure défense général
6. Tirage au sort.

En cas d'équipe dans des poules différentes, le départage sera établi suivant :

1. La place au classement général de la poule
2. Puis par ordre, les ratios points, goal-average, attaque, défense / matchs joués.
3. Puis s'il y a lieu, … par tirage au sort.

FUTSAL U13 :

Il se déroulera sur 3 journées : 2 journées de qualification et 1 journée de finale ou classement. L'engagement d'une équipe en championnat donne droit à la présentation d'une équipe en Futsal. Les équipes engagées pour la phase 1 en D2 seront intégrées sur le niveau 1, les autres en niveau 2. Pour le tournoi final par niveau, un club (ou entente) ne pourra être représenté que par une seule équipe. L'organisation de cette compétition sera précisée ultérieurement en fonction de la disponibilité des salles, et des dates retenues pour ces journées.

FESTIVAL U13 :

Il se déroulera sur 3 journées : 2 journées de qualification et 1 journée de finale départementale.

Engagement initial

Les 6 équipes de D1-Ph2 seront directement qualifiées pour la phase finale du Festival U13. Pour les autres équipes, une phase de qualification sera organisée en X poules de 4 ou 5 (*suivant engagement*), et disputée en plateau, afin de qualifier 8 équipes pour la finale du Festival, et 14 équipes pour la finale de la Coupe du Gers
Les X équipes 1 des clubs évoluant en D2-Ph2 seront têtes de série lors du tirage au sort pour la composition des X poules.

DIVERS, RAPPEL :

Le début de la 1ère phase est envisagé pour le 19 septembre 2026.

Les plateaux seront planifiés le samedi matin 10h30 ou l'après-midi à 14h30 suivant les désidératas du club organisateur.

En D1, lors de la phase 2, en cas d'arrêté municipal, les rencontres seront inversées dans la mesure où le terrain du club adverse serait disponible.

Pour les clubs présentant 2 équipes engagées sur des niveaux différents sur un même WE, un forfait de l'équipe de niveau supérieur entrainera de fait le forfait de l'équipe de niveau inférieur.

Depuis la saison 2023/2024, le football d'animation est désormais géré par « **FAL** », via l'interface du « FootClub » du club, ou du club gestionnaire de la catégorie U13 au sein de l'entente.

La saisie de l'ensemble des résultats est désormais à charge du club organisateur du plateau. Ils devront être saisis dans **FAL** avant le lundi midi. De même la **restitution** de l'ensemble des feuilles de match des équipes, et du plateau, par le club recevant, devra être effectif avant le mercredi midi suivant la rencontre, sous peine de sanction, … sachant que la complétude (et/ou la fourniture) de la FM des équipes engagées sur le plateau reste de la responsabilité des clubs concernés.

ENGAGEMENTS

Lors de l'engagement (*via FootClub ou par Formulaire*), le club devra

- Identifier le responsable de la catégorie U13,
  et pour les ententes, le club gestionnaire de cette catégorie (*Gestion FAL*)
- Dénombrer et engager les équipes par niveau N1(D2), N2(D3)
- Désigner le terrain de prédilection, en regard des équipes (*surtout pour les ententes*)
- Désidérata pour le créneau de l'organisation des plateaux

Limite d'engagement pour les U13 : **dimanche 30 Aout 2026**

RESTRICTION DE L'ENGAGEMENT EN U13 D2, LIMITE A :

- 1 équipe par club (*ou entente*)
- Ou 2 équipes, … **SI** le club présente au moins 3 équipes
- Club (*ou entente*) ayant terminé **Top 8** du Festival U13, ou du Challenge U11, saison N-1

CAS NON PREVUS :

Tous les cas non prévus seront précisés au vu des engagements, ou détaillés au fur et à mesure de l'avancement de la compétition, et/ou tranchés par la Commission en charge de la compétition et si nécessaire, par le Comité Directeur du District.

Version	Description	Date
V0	Les orientations générales de début de saison	24/06/2026